

Compte-Rendu de Conseil Municipal Séance du 5 Novembre 2020

L'an deux mil vingt, le cinq du mois de novembre, à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle de réunions d'Uzay-Le-Venon, sous la présidence de Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire.

Présents :

Gilles DELFOLIE, Maire.

Philippe COUSIN, Cécile REGRAIN, Adjoint

Delphine COURTOT, Pascale IGORRA, Christel LEBLANC, Elodie PHILIPPON, Conseillères.

MMGilles CHANTRIER Pascal LECOURT, Conseillers.

Excusés :

Jean-Jacques LANDUYT (pouvoir à Ph. COUSIN)

Geoffrey TOURNY (pouvoir à Cécile REGRAIN)

- Affouages 2020 DCM 2020036
- Programmation ONF 2021 DCM 2020037
- Vente de bois DCM 2020038
- Délégation de signatures pour les contrôles de sécurité des ERP DCM 2020039
- Budget Multi-commerces Décision modificative DCM 2020040
- Budget Multi-commerce DCM 2020041

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Après lecture, le conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

Affouages 2020 DCM 2020036

Monsieur le Maire signale au conseil qu'il convient de mettre en affouages des houpriers situés parcelle 16.

Ces affouages seront réalisés sous la garantie de trois garants solvables choisis par le conseil municipal, à savoir :

Les bois d'affouage, houpriers, taillis et arbres de qualité chauffage, seront délivrés sur pied.

Le Conseil municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied, Messieurs Jean-Marie JACQUIN, Pascal LECOURT, et Jean- Claude RIBET .

Vente de bois DCM 2020038

M. le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de vendre le bois qui avait été fait début 2019 par l'employé communal et qui est toujours stocké en forêt communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE de proposer ce bois aux affouagistes lors de la réunion de tirage au sort des lots.

-DIT que ce bois sera mis en vente au prix de 30€ TTC le stère.

-DONNE tout pouvoir au maire pour signer les documents se rapportant à cette vente.

Délégation de signatures pour les contrôles de sécurité des ERP DCM 2020039

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du conseil municipal, d'un courrier reçu du bureau de la sécurité civile de la préfecture, précisant qu'en qualité de maire, il est membre de la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

A ce titre, sa présence est **obligatoire**.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser les exploitants d'un établissement recevant du public du ressort de notre commune, suite à une éventuelle non présentation de sa part, il est vivement suggéré de donner délégation de signature à plusieurs conseillers municipaux car en l'absence d'un élu habilité, la visite ou la commission doit être reportée.

Monsieur Philippe COUSIN et Madame Cécile REGRAIN sont désignés à l'unanimité pour délégation de signature lors des commissions de contrôle des ERP.

Budget Multi-commerces Décision modificative DCM 2020040

Mr Le Maire informe le conseil qu'il convient de faire une décision modificative au budget d'investissement 2020 du multi-commerces.

Le conseil accepte à l'unanimité, la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT multi-commerces 2020

- Dépense d'investissement :
Ch 23 art 2313 : - 960.84€
- Dépense d'investissement :
Ch 21 art 21568 (Equipement incendie) : + 960.84 €

Budget Multi-commerce DCM 2020041

Le Multi-commerces ayant vu ses activités bar et restauration impactées par le confinement dès le vendredi 30 octobre suite à l'épidémie de Covid, et ceci après seulement 11 jours d'ouverture, Mr le Maire suggère au conseil municipal d'envisager un geste envers le gérant de la SASU L'Embuscade.

Le conseil à l'unanimité, décide donc de la gratuité du loyer du multi-commerces pour les mois de novembre et décembre 2020.

Questions diverses

- *Création d'un site internet* : le site internet de la commune sera prochainement créé
- Le logement de la rue du Paradis a été libéré. Il nécessite des travaux de peinture avant de pouvoir envisager de le relouer. Il faut aussi étudier le moyen de l'isoler car les frais de chauffage sont énormes : des devis et études de solutions seront prochainement demandés
- *Chats errants* : une campagne de stérilisation des chats errants sera mise en place courant janvier 2021 (ils seront emmenés à la clinique de la Prairie) au moyen de cages posées aux points de rassemblement de ceux-ci
- *CCAS* : Suite à la COVID 19 et en raison des mesures sanitaires, le traditionnel repas du 1^{er} dimanche de décembre ne sera pas maintenu. Le CCAS se réunira prochainement afin de décider de ce qui sera mis en place pour les aînés
- *Vœux du maire* : Les vœux du Maire ne pourront pas avoir lieu début janvier en raison de la crise sanitaire

Courriers diverses

Mr Le Maire fait lecture d'un courrier de Mme SEVRET qui demande au conseil s'il est envisagé prochainement de s'équiper d'un défibrillateur.

C'était en effet un sujet évoqué par le conseil qui va se renseigner des aides et du coût de cet investissement

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close